



IFFP

INSTITUT FÉDÉRAL DES
HAUTES ÉTUDES EN
FORMATION PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

LES PRESTATIONS DE SERVICES DU CENTRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MÉTIERS

FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Documents d'examen

Description

Les documents d'examen sont élaborés sur la base du règlement des examens et des directives. L'élaboration des travaux des différentes parties constitutives de l'examen et celle des grilles de procès-verbal et d'évaluation font partie de l'élaboration des documents d'examen.

Utilité

L'orientation vers des compétences opérationnelles professionnelles prédéfinies constitue une partie essentielle de l'élaboration des documents d'examen, afin notamment de garantir que les compétences opérationnelles de la profession concernée puissent être observées et évaluées dans le cadre de l'examen.

Les prestations de l'IFFP

L'IFFP conseille les groupes de travail OrTra dans l'élaboration de documents d'examen orientés vers les compétences opérationnelles. Dans ce contexte, l'IFFP fournit également des exemples et des recommandations relatifs à la rédaction des travaux d'examens écrits et oraux et indique aux groupes de travail OrTra les différentes possibilités permettant de structurer de façon appropriée les grilles de procès-verbal et d'évaluation afin que celles-ci soient compréhensibles et que, de ce fait, l'examen soit adapté.

Condition préalable

Le règlement et les directives d'examen sont déjà établis.

Durée

Les besoins de l'organisme responsable des examens / OrTra et les délais sont préalablement clarifiés.

Coûts

C'est avec plaisir que nous vous soumettons une offre adaptée à vos besoins.

Mai 2017

Centre pour le développement des métiers